SAINT-ANDRÉ LES ALPES

Le loto du Roudoulet

Lou Roudoulet de Chamattea organisé son grand loto de printemps à la salle polyvalente. Un événement qui occupe une place importante dans le calendrier de l'association, comme le précisait Michèle Veran, son "porte-parole" officiel. Sous la houlette de Geneviève Chaillan, la présidente, et Michel Malet, le secrétaire, plus de cent personnes étaient présentes pour apporter leur soutien au club des aînés, dont la vitalité dans le village n'est plus à démontrer. Rendez-vous pour le loto d'Automne. / PHOTO O.B.

Sortie raquettes à Ratery

Vendredi à 18h, sortie raquettes au clair de lune à Ratery. L'accès aux pistes est gratuit, vous pouvez louer le matériel sur place, n'oubliez pas vos lampes frontales. Le lendemain sur le site nordique de La Colle St Michel, à 18h, place aux "Fondus de la pleine lune", une balade sur ce grand domaine, en raquettes ou ski de fond à votre convenance. Dépaysement assuré avec des paysages de grand nord.
Accès aux pistes gratuit, location de matériel sur place. / PHOTO J.-L.C.

→ **Réservations : Ratery au ✆ 04 92 83 07 63, La Colle St Michel au Gîte ✆ 04 92 83 30 78.**

La station d'épuration s'embourbe

GRÉOUX-LES-BAINS Un arrêté préfectoral du 1er février met en demeure la DLVA de réaliser des travaux avant le 1er juin sur l'installation au bord du Verdon. Un "risque sanitaire préoccupant" est soulevé par la préfecture

Le 1er février, la préfecture des Alpes de Haute-Provence a tiré la sonnette d'alarme. Par arrêté préfectoral, la Communauté d'agglomération Durance-Luberon-Verdon (DLVA), qui détient la compétence de la station d'épuration, a été mise en demeure d'effectuer plusieurs interventions sur le site avant le 1er juin. "*Cet arrêté était attendu, il formalise nos engagements récemment pris avec l'État*, assure Serge Faudrin, 15e vice-président à la DLVA, délégué à l'eau et à l'assainissement. *Un travail a été fait entre le délégataire*, (Seerc, groupe Suez, Ndlr), *la régie et les services de l'État, pour améliorer la situation. Nous avons donc fait des propositions à l'automne, validées par la préfecture*". Parmi ces travaux, la mise en place d'une zone de rejet intermédiaire entre la sortie de la station et le Verdon. "*La station est éloignée de 200 mètres de la rivière et on a deux fossés qui partent de la station et rejoignent un bras mort du Verdon. Les rejets, même s'ils sont aux normes (moins de 30 mg de matière en suspension par litre), s'écoulent dans ce fossé et ont tendance à stagner dans ce bras mort.*" Selon l'élu, le problème concerne donc plus l'évacuation des effluents de la station que le traitement, "*même s'il faut aussi l'améliorer*".

De son côté, la préfecture des Alpes de Haute-Provence fait état d'un "risque sanitaire préoccupant" avec des départs de boues réguliers dans le Verdon. Problématique également soulevée par les rejets de boues, l'environnement pour les espèces piscicoles (voir ci-contre).

Le nombre de truites serait, selon Jean-Christian Michel, divisé par deux entre l'amont de la station d'épuration et l'aval. / PHOTO T.BL.

"Conscients de la situation"

La station grysélienne, construite en 1986, semble aujourd'hui obsolète. "*Nous sommes bien conscients de la situation*, assure-t-on du côté de l'exploitant, la Seerc, du groupe Suez. *L'installation est vieillissante et avec l'afflux touristique, notamment l'été, nous nous retrouvons en difficulté*". Construite à une époque ou l'activité touristique et thermale n'était pas aussi importante qu'aujourd'hui, la station est dépassée lors de ces périodes. L'élargissement récent de la saison thermale à 9 mois par an va accentuer le phénomène.

Si les rejets des thermes s'effectuent indépendamment, les eaux usées de la population grysélienne et des milliers de curistes et touristes, ont du mal à être correctement épurées. Selon l'élu, "*dans chaque station d'épuration, une soupape de sécurité est en place*" : le "by-pass". "*Lors des périodes de fortes précipitations, pour éviter que le flux entrant dans la station ne soit pas gérable, une autre vanne fait passer l'excédent directement dans le Verdon*". Selon la DLVA, aucune étude n'a été faite pour savoir si ce mécanisme s'est déjà déclenché, mais la préfecture impose désormais un dispositif de comptage.

Thomas BLANCHON

POUR LA PÊCHE

"Une vraie passoire"

Pour Jean-Christian Michel, administrateur de la fédération de la pêche des Alpes de Haute-Provence, la situation est alarmante. "*La boue rejetée colmate le fond des rivières. Les poissons avec des besoins en oxygène se retrouvent en danger. Ça pose également le problème de la reproduction puisque les œufs des truites peuvent être asphyxiés*". Les pêcheurs dénoncent aussi la concentration en ammoniac des eaux qui sortent de la station. Aussi appelé NH3, il s'agit de la partie liquide contenue dans les excréments, et serait toxique pour les poissons. "*La station est une vraie passoire sur ce problème*, poursuit Jean-Christian Michel. *Le Contrat rivière, qui a une valeur réglementaire, impose une suppression de 85 % de cet ammoniac. Or, en 2017, le rendement de la station était compris entre 5 % et 50 %*". La période touristique est la plus touchée puisque le rendement le faible enregistré par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est intervenu le 15 août 2017. "*En amont de Gréoux, nous avons 100 kg de truites par hectare. En aval, le nombre de truites est divisé par deux*".

T.Bl.

La DLVA prévoit un nouvel équipement pour six millions d'euros

Si elle n'est pas encore calée dans le calendrier de ces futures années, la DLVA a déjà prévu de financer une nouvelle station d'épuration sur Gréoux-les-Bains. Le montant prévu par la Communauté d'agglomération manosquine est de six millions d'euros. L'emplacement ne sera pas le même que celui de la station actuelle. "*Pour deux raisons*, détaille Serge Faudrin. *D'abord, puisqu'il y a un éloignement de 200 mètres avec le Verdon et parce qu'elle est située sur une zone potentiellement inondable*". En attente de connaître la date exacte, des travaux ont déjà été menés sur la station actuelle, comme l'installation d'un "troisième étage" de filtration, il y a un peu plus d'un an. "*Cette installation mise en place par l'exploitant est très efficace, elle fait une partie importante du travail de filtration des matières en suspension*", assure-t-il. Mais s'il pointe également une irrégularité, il assure que cet équipement permet de descendre sous la norme réglementaire des 30 mg par litre. "*Mais on n'est pas loin de cette limite*".

Avant cet été, un autre investissement va être réalisé par la DLVA. Il concerne la mise en place d'une zone intermédiaire, "*un bassin naturel qui permettra aux matières en suspension de se déposer sur le fond du bassin, avant l'écoulement dans le Verdon*". Autre investissement prévu pour 2020 ou 2021, mettre un quatrième étage dans la station, pour un montant de 225 000 euros. "*Il contiendra un traitement aux ultraviolets. Pour qu'il fonctionne correctement, il faudra que le taux de matière en suspension soit en dessous de 10 mg par litre. On traitera le côté bactériologique*".

Selon l'élu à la DLVA, également maire de Villeneuve, tous ces investissements permettront aussi d'améliorer la filtration de la l'ammoniac "*même si je n'ai pas connaissance d'un dépassement*", dans le but de se rapprocher des normes imposées par le Contrat rivière du Verdon. "*Même si nous n'avons pas encore d'obligation réglementaire de respecter cette charte avant 2024, moralement, on fait tout ce que l'on peut pour le faire au plus vite*". Dans les bureaux de la Communauté d'agglomération, le respect du Contrat est souhaité, au plus tard, pour la période 2020, 2021.

T.Bl.

LA PHRASE

"On est parfaitement conscient de l'état de la station d'épuration, des difficultés d'exploitation dues aux variations importantes de la population. Le travail réalisé a permis de respecter l'essentiel des normes".

SERGE FAUDRIN, 15e VICE-PRÉSIDENT À LA DLVA, DÉLÉGUÉ À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES

Les "bons contes" font souvent les bons amis

L'association Fabri de Peiresc accueille pour 6 semaines sur le territoire, un conteur et une illustratrice : Luca Marchesini et Perrine Boyer, afin de leur offrir un espace de création. Les artistes consacreront une partie de leur temps de travail à une création et l'autre à des interventions : plusieurs soirées contes, des ateliers d'illustration, ou encore une formation sur l'art de conter sur tout le territoire. Après une première soirée conte qui s'est déroulée vendredi, la seconde aura lieu vendredi 6 avril à 20 h 30 à la médiathèque d'Allos. La dernière sera proposée le vendredi 13 avril à la salle du conseil de la mairie de Saint-André-les-Alpes à 20 h 30. Ces soirées sont gratuites et ouvertes à tous. La chouette propose également mardi et mercredi, deux soirées de formation sur l'art de conter à la médiathèque de Thorame-Basse de 18 h à 20 h 30. (Ateliers gratuits pour adultes sur inscription au ✆ 06 79 10 66 75). Sans oublier des ateliers d'illustration qui seront organisés le vendredi 13 avril à Saint-André à 16 h 30 et le mercredi 18 avril à Moriez à 15 h. Chacun y trouvera son "conte".

O.B.

ZOOM SUR le VTT à Gréoux-les-Bains

Des collégiens des sections VTT en stage. Une cinquantaine d'élèves des collèges André-Ailhaud de Volx, J.-M.G.-Itard d'Oraison et de l'IME de Château-Arnoux étaient dernièrement en stage au pavillon d'Aurabelle. Pendant une semaine, ces élèves de classes VTT ont pratiqué le trial, le slalom et la descente et validé leur formation théorique de jeunes officiels.